



HAL
open science

L'attrait d'un label souple. Les “aires culturelles” au prisme des programmes d'enseignement supérieur français après la Seconde Guerre mondiale

Ioana Popa

► **To cite this version:**

Ioana Popa. L'attrait d'un label souple. Les “aires culturelles” au prisme des programmes d'enseignement supérieur français après la Seconde Guerre mondiale. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 2019, 13 (1), pp.113-145. halshs-02377624

HAL Id: halshs-02377624

<https://shs.hal.science/halshs-02377624>

Submitted on 18 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ATTRAIT D'UN LABEL SOUPLE

Les « aires culturelles » au prisme des programmes d'enseignement supérieur français après la Seconde Guerre mondiale

Ioana Popa

S.A.C. | « *Revue d'anthropologie des connaissances* »

2019/1 Vol. 13, N°1 | pages 113 à 145

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2019-1-page-113.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour S.A.C..

© S.A.C.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DOSSIER – « LA FABRIQUE DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DANS LE SUPÉRIEUR »

L'ATTRAIT D'UN LABEL SOUPLE

Les « aires culturelles » au prisme des programmes d'enseignement supérieur français après la Seconde Guerre mondiale

IOANA POPA

RÉSUMÉ

En prenant pour objet et pour fil conducteur d'une enquête de sociologie historique les curricula que l'Institut d'Études Politiques de Paris et la 6^e Section de l'École Pratique des Hautes Études consacrent aux études sur les aires culturelles après la Seconde Guerre mondiale, l'article questionne des enjeux de labellisation qui se déclinent à plusieurs niveaux : celui du domaine d'études en tant que tel, des catégories structurant l'offre d'enseignements et des intitulés des cours proprement dits. Cette analyse n'est pas dissociée d'un examen des conditions de possibilité intellectuelles, institutionnelles, financières et sociales ainsi que des acteurs et des appuis à la fois nationaux et transatlantiques qui ont permis aux deux établissements d'élaborer de tels programmes et de recourir à ce label. Son usage manifeste une volonté d'intégration des domaines de savoirs jusqu'alors cloisonnés et de constitution d'une (nouvelle) spécialité scientifique ainsi que d'un mode spécifique d'organisation des connaissances. La souplesse dont témoigne ce label révèle cependant des sédimentations, des inerties et des flottements quant à la définition et la délimitation de ce domaine d'études et à ses contenus.

Mots clés : curricula, aires culturelles, sociologie historique des sciences sociales, Institut d'études politiques, 6^e section de l'École pratique des hautes études, fondations philanthropiques américaines

INTRODUCTION

La question des dénominations et des labellisations véhiculées dans l'univers savant constitue un bon révélateur d'enjeux propres à son fonctionnement et à sa composition et peut se décliner à différents niveaux. Donner un nom à une spécialisation scientifique, le faire exister et s'en revendiquer n'est pas une entreprise neutre (Favre, 1983, 1989 ; Chapoulie, 2005 ; Topalov, 2008). Autant intellectuelle que professionnelle et sociale, cette opération suppose de (re) définir des périmètres et des frontières entre domaines profanes et savants ainsi qu'entre territoires scientifiques proprement dits (Gieryn, 1983 ; Gaziano, 1996), nouer des alliances et identifier des adversaires, définir et faire reconnaître comme légitimes des compétences, des pratiques et les institutions qui forment et accueillent leurs détenteurs. Ces opérations s'appuient sur des terminologies, nomenclatures ou catégories, dont les dénominations d'institutions, de domaines scientifiques et de programmes de recherche, d'enseignements ou de chaires, voire les titres de productions scientifiques proprement dites sont autant de (micro-)véhicules (Favre 1983 ; Mosbah-Natanson 2011 ; Pooley 2016 ; Feuerhahn 2017 notamment) ; elles contribuent à « nommer » et à distinguer des configurations de savoirs historiquement situées ainsi qu'à manifester l'existence de regroupements, (re)découpages ou spécialisations scientifiques. Corrélativement, ces vecteurs d'identification et de délimitation à différentes échelles d'un domaine scientifique offrent au moins tacitement à des individus et/ou des groupes de savants qui en sont (ou aspirent être) des protagonistes un moyen de signifier des appartenances intellectuelles et institutionnelles ainsi qu'un outil d'(auto)désignation et de reconnaissance qui participe à la construction des carrières professionnelles de ces derniers.

Qui, pourquoi et quand revendique-t-il de pratiquer des études sur des « aires culturelles », en employant ce label proprement dit ? Une recherche sur l'émergence historique de cette catégorie supposerait de ré-ancrer ses usages dans des espaces sociaux variés et dans la durée, en s'assurant par un repérage minutieux que ces usages sont effectifs et non pas transposés *a posteriori*. Certes, des acteurs pratiquent de longue date des études sur des espaces étrangers (Espagne, 1993) ou « lointains » (Mahé et Bendana, 2004), et se revendiquent par exemple de la « sinologie », de l'« indianisme » ou de la « slavistique » ; des instituts spécialisés sont par ailleurs créés pendant l'entre-deux-guerres (Institut d'études slaves, Institut des hautes études chinoises, Institut de civilisation indienne, etc.). Une enquête historique systématique devrait néanmoins indiquer si l'on se préoccupe, à cette époque, de « totaliser » ces études sur un plan intellectuel et institutionnel en les désignant, qui plus est, sous un label englobant, ou si elles portent simplement sur des aires qui sont examinées de façon séparée. L'exercice a ici une portée et une entrée empirique plus circonscrites. Il véhicule cependant à ce propos une hypothèse sous-jacente : cette ambition intellectuelle et institutionnelle intégratrice, corrélée à l'usage du label d'études sur les « aires culturelles » s'imposerait dans le

milieu académique français surtout après la Deuxième Guerre mondiale, voire à partir du milieu des années 1950. Favorisé – mais, nous le verrons, pas entièrement déterminé – par des transferts intellectuels et financiers internationaux, l'approche désignée par ce label sert à institutionnaliser, à redéfinir et à légitimer des (sous-)domaines de savoirs, des pratiques et des acteurs ayant pu préexister et qui sont alors (ré)organisés à travers des programmes d'enseignement et de recherche ; ceux-ci rendent manifeste une volonté d'intégration de domaines jusqu'alors cloisonnés et d'autonomisation d'une (nouvelle) spécialité, offrant par ailleurs des opportunités professionnelles à des groupes de spécialistes. Les études sur les aires culturelles renvoient en effet à une modalité particulière d'organisation des savoirs. Elle suppose un regroupement autour d'une unité géolocalisée des connaissances et des compétences qui portent sur une pluralité d'aspects (sociaux, économiques, politiques, géographiques, religieux, culturels, etc.) et s'appuient sur la maîtrise de langues permettant l'accès et l'exploration de terrains étrangers. Ces programmes servent ainsi à donner une consistance à un label peu, voire pas utilisé *en tant que tel* jusqu'alors en France et qui fait preuve par ailleurs d'une certaine souplesse, voire des flottements le rendant à même d'offrir à la fois un « étendard » intellectuel et institutionnel et des marges de manœuvre aux acteurs qui s'en emparent. C'est donc la double hypothèse de l'imposition de ce label et de sa souplesse que cet article entend tout d'abord formuler.

S'appuyant sur une enquête de sociologie historique¹, l'article privilégie comme entrée empirique les programmes d'enseignement de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Paris et de la 6^e Section de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE). Le choix de ces institutions n'est pas fortuit : leurs curricula mettent en effet en œuvre ce type d'approche et s'en revendiquent. Plus encore, en France, il s'agit des premiers établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui élaborent de tels programmes consacrés à l'étude concertée non pas d'une seule, mais de plusieurs aires culturelles et qui soient en même temps systématiquement ancrés dans le périmètre des sciences sociales. Par ailleurs, pour développer ces thématiques, les deux institutions sont les seules à bénéficier, au milieu des années 1950, des financements de la part des fondations philanthropiques américaines (Mazon, 1990 ; Gemelli, 1990 ; Scot, 2001 ; Tournès, 2011 ; Popa, 2016, 2017, 2019 ; Kwaschik, 2016 ; Guilhot, 2017), tout en capitalisant sur leurs traditions intellectuelles et/ou institutionnelles spécifiques. Interroger les rôles respectifs de ces deux institutions académiques

1 Elle mobilise notamment des sources archivistiques : fonds institutionnels de la 6^e Section de l'EPHE (Heller 102EHE et Velay 101EHE) et de Sciences Po (Chapsal 2SP, Touchard), du Rectorat de Paris (AN), des fondations Rockefeller (RF) et Ford (FF) (Rockefeller Archives Center, New York), du ministère des Affaires étrangères, ainsi que fonds privés. S'y ajoutent des entretiens (en nombre forcément restreint, en raison de la dimension historique de l'enquête) et la construction de deux bases de données recensant les enseignements dispensés à la 6^e Section de l'EPHE entre 1947 et 1974 et à l'IEP entre 1945 et 1974 (s'ajoutant à des sondages faits à propos de l'École Libre des Sciences Politiques pour les années 1930).

dans le développement en France de cette approche et dans l'imposition de ce label constitue dès lors, au moins *a priori*, un questionnement pertinent.

Pour ce faire, l'article part du présupposé que les curricula offrent une base empirique fort utile pour interroger la consistance, la visibilité et l'ancrage intellectuel, institutionnel et social d'un domaine d'études. Compris comme l'agencement thématique et disciplinaire de l'ensemble des cours proposés et comme contenus enseignés, les curricula (Forquin, 2008 ; Mangez, 2008 ; Singaravélou, 2011 ; Kolopp, 2013 ; Popa, 2015a) permettent d'observer des enjeux de labellisation à plusieurs niveaux : celui du domaine d'étude en tant que tel, des catégories structurant l'offre des enseignements et des intitulés des cours proprement dits. Plus généralement, l'examen des curricula sera inséparable ici d'une interrogation sur les conditions de possibilité et la constellation d'intérêts intellectuels, institutionnels, politiques et financiers qui ont permis à des acteurs académiques d'élaborer des programmes sur des aires culturelles et les ont poussés à s'approprier, à des degrés divers, ce label.

Si la perspective analytique privilégiée ici accorde une attention importante aux processus proprement dits d'institutionnalisation des savoirs (dont les curricula sont un vecteur), elle ne coïncide cependant pas avec une approche qui tend à « clôturer » les institutions sur des décisions en quelque sorte « démiurgiques » ayant permis leur fondation, et qui considérerait les temps forts de cette institutionnalisation comme de moments d'émergence *ex nihilo*. Elle ne formule pas, par ailleurs, une attente ou une hypothèse de cohérence et d'adéquation spontanée entre institutions, politiques scientifiques, communautés savantes et corpus de savoirs (Gaïti et Scot, 2017). Il s'agira ici de rester attentif aux effets sédimentés d'une histoire institutionnelle, intellectuelle et sociale plus longue, respectivement celle de l'École Libre des Sciences Politiques (ELSP) (Favre, 1989 ; Damamme, 1987 ; Vanneuvillle, 2002) et des *Annales* (Revel, 1979 ; Burguière, 2006, entre autres). Si des analyses sensibles à la dimension processuelle de l'institutionnalisation des savoirs (Abbott, 2001 ; Favre, 1989 ; Heilbron, 2006, entre autres) peuvent assez couramment aboutir au constat de ces incohérences, désajustements, bricolages et sédimentations, le domaine investigué ici en est un terrain d'observation très propice en raison de ses ancrages intellectuels et disciplinaires, voire géographiques et institutionnels à la fois multiples et singulièrement dispersés (Popa, 2015a, 2019).

Par ailleurs, il ne s'agit pas ici de porter un regard normatif sur ces recompositions ; ni d'arbitrer entre des modalités d'organisation des savoirs, ou encore, entre les institutions académiques ciblées ; ni, enfin, de dresser un bilan des arguments pour ou contre les études sur les aires culturelles (Bosa, 2017 ; Kienle, 2014). Le but consiste à examiner ce que les acteurs y mettent eux-mêmes, dans leurs temps, en termes de contenus ainsi que les contours qu'ils délimitent à travers ce label. Voulant éviter une posture qui consisterait à évaluer l'état présent à l'aune du passé, en raison des risques normatifs qu'elle comporte, ainsi que l'exercice symétrique, car producteur d'anachronismes (Chapoulie, 2005 ; Favre, 1983 ; Topalov, 2015), l'analyse proposée

entend historiciser et déréifier un domaine spécifique de savoirs et éclairer ses conditions de possibilité, tout en montrant ses traductions effectives au ras des programmes d'enseignement. Cette démarche contribue à donner de l'épaisseur historique à des caractéristiques et tensions qui sous-tendent ce domaine de savoirs, permettant le cas échéant de mettre en perspective des débats plus contemporains à son sujet (Lewis et Wigen, 1997 ; Pelletier, 2011 ; Bayart, 2016, entre autres).

L'article examinera dans un premier temps certaines propriétés des institutions choisies comme entrées empiriques de cette étude. Il s'agira de faire apparaître en quoi les positions spécifiques qu'elles occupent dans l'espace académique français sont propices au développement des programmes sur les aires culturelles. L'examen des conditions de possibilité de ces programmes se poursuivra sous d'autres angles dans la deuxième partie de l'article. Elle fera notamment apparaître le rôle des fondations philanthropiques nord-américaines, qui contribuent depuis la Seconde Guerre mondiale au développement d'un domaine d'études désigné aux États-Unis comme *area studies* (Szanton, 2004 ; Engerman, 2009, 2010 entre autres). Cet article n'entend cependant pas proposer une analyse systématique des facettes plurielles de l'interaction entre institutions académiques françaises et acteurs philanthropiques états-uniens ; il a même pour objectif implicite de réinsérer la contribution de ces derniers ainsi que les transferts intellectuels internationaux dont ils sont des vecteurs dans des processus élargis de construction des savoirs, régis par des logiques et des acteurs multiples. Les processus examinés ici sont par ailleurs documentés par des sources ne se limitant pas à celles qui sont produites par les fondations philanthropiques elles-mêmes. Ceci permet de mieux saisir le caractère scientifiquement et socialement composite, sédimenté, voire flottant de ce domaine d'étude, tel qu'il se développe en France au milieu des années 1950, résultant de son arrimage non seulement à des dynamiques de transfert international mais aussi à des logiques intellectuelles et institutionnelles préexistantes, donc conduisant à agréger, plutôt qu'à importer mécaniquement, un ensemble d'enseignements proprement dits. C'est à un examen de la manière dont, précisément, cet ensemble est (re)composé et dont la notion d'aire culturelle devient effective à travers des catégories structurant l'offre des enseignements, des intitulés des cours proprement dits et d'autres usages connexes que sera consacrée la dernière partie de l'article.

INSTITUTIONS AFFINES ET LOGIQUES PROPRES

La 6^e Section de l'EPHE et l'IEP de Paris partagent des caractéristiques d'ordre général qui impactent, voire favorisent l'essor des enseignements sur les « aires culturelles ».

Il s'agit de deux établissements qui disposent d'un degré important d'autonomie permettant l'exploration de nouvelles thématiques et (sous-)domaines scientifiques et, corrélativement, le recrutement de leurs spécialistes. Les enseignements qu'ils dispensent sont par ailleurs connectés à des programmes de recherche et de documentation, ce qui facilite, voire accélère la reprise de nouveaux savoirs dans les curricula. Forts de traditions intellectuelles, voire institutionnelles dont ils se revendiquent, les deux établissements perpétuent, comme nous le verrons également, un intérêt plus ancien pour l'étude d'espaces ou de pays étrangers, une réflexion à ce propos ainsi que des réseaux académiques spécialisés qui leurs sont proches. Elles constituent en même temps un terreau propice à des recompositions au contact de nouvelles approches scientifiques et organisationnelles, y compris expérimentées à l'étranger. Cette ouverture vaut aussi à l'égard des milieux extra-universitaires, en l'occurrence intéressés par, et aptes à contribuer à la production de connaissances sur des espaces étrangers.

La 6^e Section de l'EPHE et l'IEP sont, enfin, des institutions inscrites dans le périmètre des sciences sociales – même si, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les disciplines qui s'en réclament sont elles-mêmes faiblement institutionnalisées et cloisonnées (Drouard, 1982). Si elles couvrent, chacune, un périmètre disciplinaire de prédilection, que nous indiquerons, il s'agit cependant d'institutions généralistes. Elles offrent dès lors aux études qu'elles initient sur des espaces étrangers un ancrage différent, voire concurrent aux approches philologiques qui avaient été prédominantes avant la Deuxième Guerre mondiale (Lardinois, 2007, entre autres). Les institutions ciblées ici permettent ainsi d'esquisser des enchevêtrements entre les histoires sociales des sciences humaines et sociales et des études sur les aires culturelles.

Arrière-plans institutionnels et périmètres disciplinaires

Les créations des deux institutions sont proches dans le temps et surviennent dans un espace académique en pleine restructuration à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale. Elles procèdent respectivement de la mise en place en 1947 d'une nouvelle – *i.e.* une 6^e – section autonome destinée aux sciences économiques et sociales au sein de l'EPHE (Mazon, 1988 ; Gemelli, 1990) et de la nationalisation de l'École Libre des Sciences politiques (ELSP) en 1945 (Charle, 1991 ; Nord, 2002 ; Gaïti et Scot, 2017). L'IEP est créé comme un établissement d'utilité publique et est adossé à la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP), de droit privé, à qui reviennent les activités de documentation, de publication et de recherche. Également chargée de la gestion administrative et financière de l'IEP et héritant de l'actif de l'ELSP, la FNSP est la solution institutionnelle trouvée pour éviter la confiscation des biens de celle-ci et préserver l'autonomie du nouvel institut.

Si leurs créations *stricto sensu* sont récentes, les deux établissements s'inscrivent dans une histoire institutionnelle et intellectuelle plus longue dont ils

entendent préserver des principes organisationnels et des réseaux scientifiques. Pour la 6^e Section, elle remonte à la fondation, en 1868, de l'EPHE, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche comportant cinq autres divisions. La 4^e Section – consacrée aux Sciences historiques et philologiques – et la 5^e Section – aux Sciences religieuses – pourront alimenter en collaborateurs, voire en membres (y compris spécialistes des aires étrangères) la dernière créée: presque la moitié des directeurs d'études recrutés à la 6^e Section pendant ses deux premières années d'existence en proviennent – c'est par exemple le cas de Fernand Braudel, directeur d'études à la 4^e Section depuis 1937, et de Lucien Febvre, qui exerce déjà à la 5^e Section. Co-fondée et d'abord présidée par ce dernier, la 6^e Section hérite par ailleurs du programme intellectuel élaboré par la revue les *Annales* (Burguière, 2006), créée en 1929, et notamment de sa volonté de décloisonner les disciplines et de pratiquer une « approche du social globalisante dans son projet mais fondamentalement empirique dans sa démarche » (Revel, 1979, p. 1367). La 6^e Section poursuit sur un plan institutionnel ce projet, ne cessant d'affirmer y compris au tournant des années 1960 « l'unité profonde entre sciences historiques, sciences économiques, sciences sociologiques »².

C'est dans le périmètre des sciences politiques et administratives que s'inscrit l'IEP, héritant du rôle qu'avait joué l'ELSP (créée comme établissement privé en 1872) dans l'institutionnalisation et la légitimation scientifique et sociale de ce domaine de savoirs (Damamme 1987 ; Vanneuville, 2002). Dans cette entreprise, l'ELSP s'était heurtée à la concurrence des facultés de droit. Cette tension, d'ordre structurel, se maintient en dépit de réaménagements circonstanciels des rapports de force : J. Chapsal, directeur de l'IEP, témoigne par exemple en 1954 de sa méfiance à l'égard de « l'impérialisme des Facultés de droit dans le domaine des sciences sociales »³. L'architecture des programmes d'enseignement que l'ELSP propose, et dont l'IEP hérite en partie, est structurée de manière relativement stable depuis 1884 en quatre sections : diplomatique, administrative, économique et financière ainsi que dans une section générale. La perdurance de cette dernière illustre la double ambition des curricula proposés par l'ELSP puis réaffirmée par l'IEP après la Seconde Guerre mondiale : fournir aux élèves un alliage de « vues larges » et de « connaissances précises »⁴, dont celles portant sur « le monde qui nous entoure » et qui est « géographiquement inédit » (Siegfried, 1950, p. 6) gagnent alors sensiblement en intérêt.

Dès leur création, les deux établissements entendent par ailleurs offrir un enseignement et une recherche à caractère pratique. Ce principe est réitéré par les dirigeants de la 6^e Section de l'EPHE, soucieux d'affirmer au début des

2 Éléments de réponse aux objections présentées le 11 mars 1960 par M. le Contrôleur financier auprès du MEN, 10 avril 1960, 101EHE.

3 J. Chapsal, Note sur mon entretien avec M. Berger, 23 juin 1954, 2SP/2.

4 *Annuaire* 1945 de l'ELSP.

années 1960 « la nécessité [...] d'une liaison de la théorie au fait »⁵. Cette caractéristique, encore plus marquée dans le cas de l'ELSP, y revêt même un caractère professionnel, en raison notamment du rôle central que cet établissement a acquis dans la préparation aux concours des grands corps de l'État, et que l'IEP conserve au-delà de la réforme de 1945. Corrélativement, la 6^e Section et surtout l'IEP-FNSP entendent dresser des passerelles avec le monde non académique. Ces liens se manifestent à travers la formation d'élites aussi bien intellectuelles *stricto sensu* que politiques, administratives et économiques ainsi que par la composition du corps enseignant.

Ce type d'ouverture a cependant des degrés variables. Alors que la direction de l'IEP-FNSP réitère par exemple au milieu des années 1950 sa volonté d'associer des praticiens aux enseignements dispensés afin de « ne pas vivre en vase clos »⁶, des réticences à « ouvrir l'École à des influences non universitaires »⁷ s'expriment en revanche, à la même époque, à la 6^e Section. Ces tendances rencontrent en même temps la propension structurelle des études sur des aires étrangères, portées à développer leur caractère appliqué et à répondre à des demandes politiques, économiques, sociales, voire militaires et stratégiques de connaissances sur différentes régions du monde.

La souplesse des « marges »

Créés en marge de l'université, la 6^e Section de l'EPHE et l'IEP-FNSP bénéficient de ce fait d'un degré accru d'initiative en matière de méthodes d'enseignement, de définition des curricula et d'organisation des cursus : introduction de séminaires et de conférences de méthode, formation à la recherche, souplesse dans la (re)définition des sujets d'enseignement ainsi que du corps professoral. Le « caractère libéral de sa structure et de son recrutement »⁸ est réaffirmé au début des années 1960 par les dirigeants de la 6^e Section. Il en est de même à l'IEP, en lien avec la volonté de cette institution d'« innover et conserver son “avance” sur la “concurrence” », de continuer d'« être un banc d'essai » et donc de « prendre les risques que les autres refusent d'assumer »⁹ à travers la création de nouveaux enseignements.

La position particulière de ces deux institutions – résultat d'une combinaison entre « marginalité » et capacité à concurrencer, voire à contester des positions « centrales » traditionnellement occupées par l'université – leur permet

5 Éléments de réponse aux objections présentées le 11 mars 1960 par M. le Contrôleur financier auprès du MEN, 10 avril 1960, 101EHE.

6 « L'École et les affaires » (s.d.) [1955], 2SP/2.

7 H. Lévy-Bruhl, Réunion du Conseil du 17 janvier 1954, carton « Assemblées des enseignants 1948-1978 ».

8 Éléments de réponse aux objections présentées le 11 mars 1960 par M. le Contrôleur financier auprès du MEN, 10 avril 1960, 101EHE.

9 Les enseignements magistraux à l'IEP : premières réflexions, 2SP/5.

ainsi d'expérimenter des agencements sous-, pluri- et interdisciplinaires à l'intérieur du périmètre des sciences sociales.

Faisant le point, au milieu des années 1950, sur les atouts et les apports de nouvelles institutions comme la FNSP et la 6^e Section au regard des contraintes du système universitaire français, Jean-Baptiste Duroselle, enseignant à l'IEP et promoteur d'une nouvelle approche des relations internationales, met justement en avant cette flexibilité – qui bénéficiera aussi aux études sur les aires culturelles. Presque entièrement étatique, le système universitaire français présente, estime Duroselle, « un désavantage majeur : l'État français, appuyé sur ce point par de vieux professeurs, est extrêmement conservateur. Il est porté à reconnaître seulement des disciplines traditionnelles et bien établies et non pas à faire place à de nouvelles disciplines, qui naissent du progrès de la science »¹⁰. Le renouveau en matière d'enseignement et de recherche ne pourrait donc venir, selon lui, que de ces institutions créées en marge de l'université.

Réciproquement, ces acteurs mettent à profit les combinatoires disciplinaires offertes par de nouveaux domaines pour appuyer les recompositions intellectuelles et institutionnelles qu'ils entendent opérer. Supposant, selon Braudel, « l'orchestration entièrement nouvelle » de plusieurs disciplines mobilisant leur acquis autour d'une unité géolocalisée, les études sur les aires culturelles pourraient être un instrument en vue du « regroupement » des sciences humaines et sociales, dont « l'enseignement [...] souffre qualitativement de ne pas être constitué et pensé comme un ensemble »¹¹.

Enseignement, recherche, documentation : des dynamiques convergentes

D'autres caractéristiques générales, partagées par les deux établissements, y favorisent, enfin, les programmes sur les aires culturelles. Leurs curricula sont pour partie associés à la constitution de centres et/ou de groupes de recherche ainsi qu'à un intérêt et à un investissement soutenu en matière de moyens de documentation.

Cette tendance facilite la production de connaissances, attire des spécialistes et permet au domaine d'études émergent de se structurer et de gagner en reconnaissance. Dressant un bref bilan des accomplissements de la 6^e Section après le décès de Lucien Febvre, Fernand Braudel – jusqu'alors secrétaire scientifique et appelé à succéder à ce dernier en tant que président – pointe ce qui est selon lui la principale originalité de cette « maison nouvelle » : le fait d'« animer au-delà d'un enseignement qui reproduit fidèlement les formules des sciences voisines, des centres puissants de recherche »¹². Les deux

10 J.-B. Duroselle à S. Stone, 20 mars 1956. FF-PA-58-116.

11 F. Braudel, Rapport préliminaire sur les sciences humaines [1956], RFI.2/500S/9/100.

12 F. Braudel, Hommage à Lucien Febvre 1978-1956, *Annuaire* 1956-1957 de la 6^e Section de l'EPHE.

Tableau I. Création des centres de recherche et de documentation
Division des Aires culturelles de la 6^e Section de l'EPHE

1955	Centre d'études indiennes
1956	Centre d'études chinoises
1957	Centre d'études arctiques
1958	Centre d'études africaines
1959	Centre d'études maghrébines
1959	Centre de documentation sur la Chine
1959	Centre d'études sur l'URSS et les pays slaves Centre d'études de documentation sur l'URSS et les pays slaves
1960	Centre de linguistique chinoise (deviendra le Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale en 1971)
1962	Centre de documentation et de recherches sur l'Asie du Sud-Est et le monde insulindien
Affiliation temporaire à la Division des Aires culturelles :	
1958	Centre de sociologie européenne
1960	Laboratoire d'anthropologie sociale

* Selon les documents, de petites variations peuvent apparaître dans les dates de création des centres.

Source* : pochette « Années de création des centres 1945 à 1975 », I01/EHE.

premiers à être créés – présentés sur l'affiche de la 6^e Section de l'année universitaire 1951-1952 comme des centres de recherche et de documentation – sont le Centre de recherches historiques et le Centre d'études économiques. Plusieurs centres ciblant, chacun, une aire géographique précise seront par ailleurs créés à partir du milieu des années 1950 (tableau I).

La volonté d'associer enseignement et recherche est également manifeste lors de la création de la FNSP. Dès 1946, une note préparée par F. Goguel, alors son secrétaire général, stipule que la FNSP devrait envisager la création de Centres d'études spécialisés « à cheval sur la documentation et la recherche »¹³. S'il évoque le projet de constituer, autour d'une initiative d'A. Siegfried, un Centre d'études scientifiques de la politique intérieure, le modèle d'un tel centre ne devrait cependant plus, selon lui, être inventé, puisqu'il existe déjà à l'intérieur de l'ELSP et concerne un espace étranger : il s'agit du Centre d'études soviétiques¹⁴, créé clandestinement en 1944 (Popa, 2015a, 2015b) et comportant un service de dépouillement et de classement d'informations sur l'URSS ainsi que des groupes de travail chargés de leur analyse. Cette forme d'organisation appelle à être développée et étendue, selon Goguel, par la création de centres similaires, consacrés aux questions britanniques et américaines. Le fondateur et le secrétaire général du Centre d'études soviétiques, A. Stoupnitsky, assure par ailleurs, à partir de 1946-1947, un cours intitulé « URSS ». Après la mort de ce dernier, ce « proto-centre » est cependant fondu dans le Centre de Documentation de la FNSP, mais l'enseignement sur l'URSS perdurera et un

13 Note de F. Goguel sur le programme d'activités de la FNSP, 9 avril 1946, AN-20010498/196.

14 Qualifié dans d'autres documents d'« études russes » ou d'« études de l'URSS ».

Centre d'études des relations internationales (le CERI) (Guilhot, 2017 ; Jansen et Scot, 2017) destiné à la recherche y sera créé en 1953.

Une « aire » sert dès lors de terrain d'application, voire de ressort pour le développement conjoint d'une politique de recherche et de documentation connectée aux programmes d'enseignement. Mise en œuvre à propos de l'espace soviétique dès le milieu des années 1940, cette triple articulation se pérennisera et s'appliquera au sein de l'IEP-FNSP à d'autres espaces étrangers à la faveur, on le verra, de nouvelles opportunités de développement institutionnel. Tel sera le cas également à la 6^e Section, où à partir du milieu de la décennie suivante, des directeurs d'études sont recrutés sur des postes pérennes afin d'assurer des enseignements sur différentes aires en lien étroit avec leurs recherches et sont affectés dans les centres spécialisés évoqués. C'est à l'examen de ces opportunités, et à des facteurs de nature plus conjoncturelle que les caractéristiques considérées jusqu'ici, que nous procéderons maintenant.

UN « MOMENT OPPORTUN »¹⁵ POUR LES ÉTUDES SUR LES AIRES CULTURELLES

« Nous vivons une époque où tout va vite et où foisonnent les projets de rénovation de tous les enseignements et de toutes les méthodes »¹⁶ : ce diagnostic est formulé par la direction de l'IEP-FNSP au milieu des années 1950 à propos d'un ensemble d'évolutions qui concernent la réorganisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. De son côté, l'équipe dirigeante de la 6^e Section estime au même moment, par la voix du futur coordinateur de sa Division des Aires culturelles, qu'elle a une carte à jouer et l'opportunité de le faire : « la situation présente est vraiment unique pour l'action et l'occasion qu'elle offre pourrait ne pas se répéter dans le futur proche »¹⁷.

Au-delà de ces appréciations qui tiennent à la perception des acteurs eux-mêmes, le milieu des années 1950 apporte en effet une série de (macro)transformations qui auront, au moins indirectement, pesé sur leur action. En font partie l'adoption du Deuxième plan de modernisation et d'équipement, qui mentionne les liens entre recherche et croissance économique, ainsi que l'arrivée au pouvoir du gouvernement Mendès France qui, quoiqu'éphémère, pose comme prioritaire le développement d'une recherche nationale (Chatriot et Duclert, 2006) en créant notamment un Secrétariat d'État à la Recherche, confié à Henri Longchambon. F. Braudel est ainsi appelé en 1956 à rédiger une expertise sur l'état des sciences humaines et sociales qui intégrera le Rapport

15 J.-B. Duroselle à S. Stone, 20 mars 1956. FF-PA58-116.

16 « L'École et les affaires » (s.d.) [1955], 2SP/2.

17 C. Heller à K. Thompson, 30 septembre 1955, 102EPHE.

Longchambon sur la recherche scientifique et le progrès technique préparé à l'attention du gouvernement, et où il souligne l'intérêt qu'il y aurait à développer des « études de type *area studies* »¹⁸.

Par ailleurs, une configuration d'acteurs ayant des fonctions politiques ou occupant des positions clés dans la haute administration – et notamment la nomination de Gaston Berger à la direction générale de l'Enseignement supérieur en 1952 – s'avère favorable aux politiques scientifiques de la 6^e Section et l'IEP-FNSP. Cette configuration inclut avant tout le ministère directement concerné, l'Éducation nationale. Il finance de nouveaux postes pour les aires culturelles à la 6^e Section (38 directions d'études sont créées pour ce domaine entre 1952 et 1974, dont 28 pendant la décennie 1955-1965) et sa contribution financière couvre par exemple 71 % du budget que la 6^e Section consacre aux aires culturelles en 1958. Ce ministère accorde également un financement annuel à l'IEP-FNSP (12 millions de francs en 1956, dont un quart pour ce même domaine¹⁹). Des liens durables sont par ailleurs établis avec le ministère des Affaires étrangères (MAE). À la 6^e Section, ils profitent aux échanges scientifiques notamment avec l'Europe de l'Est, associés aux études sur les aires culturelles (Popa, 2016, 2017), tandis qu'à l'IEP-FNSP, cet appui se traduit surtout par la subvention que le MAE accorde au Centre d'études russes, depuis sa création, puis au CERI. Ces liens avec la haute administration témoignent d'une convergence d'intérêts qui peut certes varier selon les conjonctures et les aires géographiques, mais dont l'existence confirme que des considérations (géo) politiques, stratégiques, ou encore, économiques nourrissent l'attention scientifique portée aux aires étrangères (Espagne, 1993 ; Sibeud, 2002 ; Lardinois, 2007 ; Dulucq, 2009, entre autres).

Ces appuis nationaux se doublent d'une dynamique que les deux institutions académiques lancent de manière rapprochée dans le temps, au milieu des années 1950 : elle aura des effets puissants sur leur développement respectif et leur internationalisation. La 6^e Section et l'IEP-FNSP demandent et obtiennent, à partir respectivement de 1956 et 1958, l'appui financier des fondations philanthropiques Rockefeller et Ford (Mazon, 1990 ; Gemelli, 1990 ; Scot, 2001 ; Tournès, 2011 ; Popa, 2016, 2017 ; Kwaschik, 2016 ; Guilhot, 2017). Si ce ne sont pas les premiers soutiens transatlantiques dont les deux institutions françaises bénéficient, ils profitent, en l'occurrence, à l'institutionnalisation des études sur les aires culturelles *en tant que telles*, c'est-à-dire se revendiquant du moins en partie de ce label proprement dit.

La 6^e Section sollicite ainsi la fondation Rockefeller (FR) pour le financement d'un programme consacré exclusivement à ces études – portant d'abord sur la Chine, la Russie, l'Inde et l'aire islamique – puis à la fondation Ford (FF), pour

18 F. Braudel, Rapport préliminaire sur les sciences humaines [1956], RFI.2/500S/9/100. Comme on le voit dans cette citation (à l'instar d'autres), c'est le terme en anglais qui est utilisé pour désigner ce domaine d'étude, témoignant du référent académique étranger implicitement mobilisé (on y reviendra).

19 J.-B. Duroselle à S. Stone, 20 mars 1956, FF-PA58-116.

le co-financement d'un programme d'échanges académiques avec la Pologne articulé aux études sur les aires culturelles. Ces dynamiques internationales contribuent à la mise en place progressive d'une Division des Aires culturelles à partir de 1954. C'est cette structure qui hébergera les centres déjà évoqués (tableau 1). Elle n'est cependant pas envisagée simplement comme une juxtaposition de groupes de spécialistes ciblant, chacun, une aire précise mais comme un programme qui aspire à coordonner, sinon à intégrer ceux-ci à travers une structure commune – la Division des aires culturelles qui les chapeaute, justement –, des caractéristiques organisationnelles partagées, des orientations méthodologiques et épistémologiques convergentes – celles qui sont, plus largement, spécifiques à la 6^e Section et que nous avons esquissées plus haut –, ainsi que la recherche de transversalités thématiques, par la mise en place d'enseignements croisant ou couvrant plusieurs aires. À titre d'exemple, des cours (assurés par S. Schram, J. Guillermez, J. Chesneaux) proposent l'étude conjointe des aires chinoise et est-européenne, ou encore, soviétique et indienne (certains enseignements de C. Bettelheim), ou croisent des études russes/soviétiques et sur l'islam non arabe (enseignements d'A. Bennigsen).

Cette ambition intégrative est par ailleurs affirmée à la FNSP par le CERI, où « plusieurs sections régionales se livrent à des *Area Studies* lesquelles sont coordonnées entre elles »²⁰ : dès le milieu des années 1950, l'objectif est de « constituer une unité et ne pas être seulement une juxtaposition de gens s'intéressant à des pays différents »²¹. Le programme pour lequel l'IEP-FNSP demande en 1957 le soutien de la FF couvre « deux grandes branches »²² : la théorie politique internationale et les *area studies*. Alors que le CERI repose lors de sa création sur trois groupes d'étude, puis sur cinq lors de la demande du *grant* à la FF, il pourra se prévaloir d'une plus grande extension géographique des recherches menées par des sections et des groupes de travail spécialisés une dizaine d'années plus tard (tableau 2).

Les transversalités entre les aires sont cependant moins apparentes dans le programme d'enseignement proprement dit proposé par l'IEP. Mais recherche et enseignement n'y sont pas cloisonnés : alors qu'il anime le groupe d'étude sur les démocraties populaires, Jean Marczewski fait un cours sur l'économie de ces pays à partir de 1953-1954, puis sur la « politique économique de l'URSS et des démocraties populaires » en 1957-1958 ; aussi est-il le cas de Jean Meyriat, responsable de la section sur « les Problèmes politiques des États de l'Europe méditerranéenne », qui assure successivement à partir de 1954-1955 des enseignements sur « l'Espagne », « la Péninsule ibérique » et sur « l'Europe méditerranéenne » (tableau 3). Les responsables de l'IEP-FNSP mettent par ailleurs souvent en avant la double base de départ²³ dont ils estiment disposer grâce précisément à la complémentarité entre enseignement et recherche, rendue

20 Le CERI de la FNSP, Buts, Activités, Perspectives, 23 décembre 1958, FF-PA58-116.

21 J. Meyriat, Projet d'une section d'études de l'Europe méridionale, 21 février 1955, 2SP/34.

22 Application, 8/2/1957, FF-PA58-116.

23 J. Chapsal à S. Stone, 24 juin 1956, FF-PA58-116.

manifeste par la création d'un Cycle supérieur d'études politiques en 1956, trois ans après celle du CERI.

Les programmes sur les aires culturelles de la 6^e Section et l'IEP-FNSP ne se développent dès lors pas de manière autoréférentielle et en vase clos, mais relèvent en partie d'une construction internationale. Dans l'essor de ce domaine d'études, l'espace académique états-unien joue un rôle que l'on peut qualifier non pas de pionnier (étant donné les traditions européennes dans la production de savoirs sur des aires précises) mais de catalyseur, voire de prescripteur. Ce rôle tient à la redéfinition générale des hiérarchies scientifiques internationales qui s'opère à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale en faveur des États-Unis (Krige, 2006, entre autres) et, en l'occurrence, à l'essor que les *area studies* connaissent dans ce pays pendant la guerre puis la guerre froide (notamment

Tableau 2. Sections et groupes de recherche au CERI, FNSP

1957	1960	1963	1965
Groupes de recherche	Sections	Sections permanentes	Sections
Allemagne (A. Grosser)	Politique extérieure des États-Unis (resp. J.-B. Duroselle et S. Hurtig)	URSS et Chine (resp. H. Carrère d'Encausse)	Europe-États-Unis
Démocraties populaires (J. Marczewski)	Politique extérieure de l'URSS et de la Chine (resp. S. Schram)	États-Unis (resp. S. Hurtig)	Politique européenne
URSS (J.-B. Duroselle et S. Schram)	Problèmes politiques des États d'Europe occidentale (resp. A. Grosser, J. Meyriat)	Amérique latine (resp. F. Chevalier)	Europe méditerranéenne
Europe méditerranéenne (J. Meyriat)	Problèmes politiques des États d'Europe méditerranéenne (resp. J. Meyriat)	Europe de l'Ouest (P. Gerbet)	Asie du Sud-Est
Pays sous-développés (G. Balandier)	Problèmes politiques de l'Afrique du Nord (resp. J.-P. Trystram)	Europe méditerranéenne (resp. J. Meyriat) (groupes de travail : Italie ; Espagne)	URSS-Chine
	Problèmes politiques de l'Afrique au Sud du Sahara (resp. G. Balandier)	Afrique au Sud du Sahara	Afrique au Sud du Sahara
	Problèmes politiques du Moyen-Orient (resp. M. Colombe)		Afrique du Nord
	Problèmes politiques de l'Asie du Sud-Est (resp. P. Devillers)		Amérique latine
			Groupes de travail :
			Commonwealth
			Europe de l'Est
			Théorie des RI
			Questions stratégiques

Sources : « Application », 8 février 1957 ; « Rapport sur les activités du Centre [CERI] depuis le 1^{er} octobre 1959 », décembre 1960 ; « Report on the Activities of the last Five Years », 1^{er} octobre 1963, FF-PA58-116 ; « Structure », CERI, 12 novembre 1965, fonds Touchard.

Tableau 3. Enseignements de la 6^e Section de l'EPHE et l'IEP Paris sur des aires culturelles, territoires d'outre-mer et États étrangers

Année	6 ^e Section EPHE	IEP Paris
1956/57	<ul style="list-style-type: none"> - Sociologie de l'Afrique noire. Structures sociales et structures économiques, aspects traditionnels et aspects modernes ; travaux pratiques, exposés d'ouvrages, résultats d'enquêtes (G. Balandier) - Sociologie de l'Afrique noire. Quelques types de structures sociales traditionnelles en Afrique noire (D. Paulme) - Sociologie de l'Afrique noire. Fonctions économiques des groupes sociaux en milieu africain (P. Mercier) - Sociologie de l'Afrique noire. Les économies africaines et la colonisation (G. Sutter) - Sociologie de l'Afrique noire. Recherches sur la société et la religion chez les Anciens Mexicains et les Maya ; études de cas (J. Sarrailh) - Economie et société de la Chine ancienne. Sociologie de la pénalité : les villes chinoises des Tang aux Song (J. Gernet) - Les institutions de la Chine impériale. A la recherche de la bourgeoisie chinoise : les finances de l'état aux 11^e et 12^e siècles ; explication de documents (E. Balazs) - Art et culture matérielle du monde sino-japonais. Nature et rôle de l'art dans la société chinoise médiévale ; principaux résultats des fouilles archéologiques chinoises et japonaises (Y. Elisseeff) - Histoire de la Chine moderne. L'affaire Ho-Chien (1799) ; déclin dynastique ou destruction ? ; explication de textes (A. Nygaard) - Histoire économique de l'Extrême-Orient contemporain. La Chine et les Chinois : unité et diversité de la vie économique et sociale au Japon (Y. Elisseeff) - Sociologie de l'Inde. L'hindouisme, essai de définition ; L'Uttar Pradesh ; travaux pratiques (L. Dumont) - Sociologie de l'Islam. Textes folkloriques du Delta égyptien ; règlements communaux anciens du Soud (J. Berque) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Afrique dans l'économie moderne (E. Guernier) - La politique extérieure des États-Unis (J.-B. Duroselle) - L'Amérique latine (F. Braudel) - Inde, Pakistan, Birmanie, Ceylan (T. Menig) - La Chine (J. Escarra) - Les pays de l'Europe continentale (J. Chardonneau) - Les pays de l'Europe de la Vre politique britannique (A. Hachoir) - L'Espagne (J. Meyria) - La politique économique du Royaume-Uni et du Commonwealth depuis la guerre (J. de Sully) - L'Allemagne (E. Vermeil) - L'Afrique du Nord. Problèmes politiques, administratifs et économiques (J. Lucius) - Economie de la France d'outre-mer (R. Barthele) - L'Union française : évolution politique et juridique (H. Deschamps) - L'Union française : économie, géographie économique et humaine (J. Dresch) - Les institutions européennes depuis 1945 (P. Reuter) - Les démocrates marxistes (G. Vedel)
1960/61	<ul style="list-style-type: none"> - Sociologie de l'Afrique noire. Démarches de l'anthropologie dynamique à partir d'exemples africains ; problèmes de méthode dans la recherche africaniste (G. Balandier) - Sociologie de l'Afrique noire. Famille et foyer en Afrique noire (D. Paulme) - Sociologie de l'Afrique noire. Nationalisme, tribalisme, régionalisme (1945-60) (P. Mercier) - Terrains agricoles et communautés villageoises en Afrique tropicale (G. Sutter) - Ethnologie historique de l'Afrique orientale (J. Tubiana) - Sociologie musulmane. Echanges interdisciplinaires sur les sociétés musulmanes ; relation colonisation-décolonisation ; sociologie religieuse de l'Orient (J. Berque) - Sociologie musulmane. Archives arabes du Sud marocain (J. Berque) - Sociologie musulmane. Folklore libanais et établissement d'un questionnaire pour la dialectologie et le folklore de langue arabe (N. Tomich) - Sociologie musulmane. La société musulmane et ses transformations actuelles (Y. Linnat de Bellefonds) - Géographie humaine de l'Afrique du Nord. Les facteurs géographiques de l'économie algérienne ; les implications humaines de l'irrigation du Maroc (P. Marchelot) - Ethnographie du Maghreb. La famille dans le Maghreb (G. Tillon) - Ethnographie historique du Proche-Orient (M. Rodinson) - Ethnographie et sociologie de l'Asie du Sud-Est et du monde indonésien. Les groupes ethniques du Pakistan (L. Bernot) - Recherches sur le développement économique de l'Asie du Sud-Est (L. Thakur Klob) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Afrique tropicale : politiques de développement économique et social (C. Paroullot) - Le Maroc et la Tunisie (J. Dresch) - Algérie et Sahara (R. le Tourneau) - Les pays en voie de développement : aspects économiques et techniques (G. Balandier) - La Communauté, évolution politique et juridique (H. Deschamps) - La politique extérieure des États-Unis (J.-B. Duroselle) - Problèmes politiques et économiques récents (A. Machio) - Géographie économique du Brésil et du Mexique (P. Moabig) - La Chine (V. Elisseeff) - L'Allemagne (A. Grosser) - Politique économique du Royaume-Uni et du Commonwealth (J. de Sully) - L'Islam (P. Roncoq) - L'Europe méditerranéenne (J. Meyria) - Les institutions européennes depuis 1945 (P. Reuter) - L'URSS (P. George)

Année	6 ^e Section EPHÉ	IEP Paris
<ul style="list-style-type: none"> - Histoire économique de l'Asie. Concepts et méthodes : l'Inde 1760-1860 (D. Thiébaux) - Sociologie de l'Inde. Statistiques et changements dans les sociétés indiennes : travaux fondateurs (L. Dumont) - Économie et société de la Chine ancienne. Les transformations du monde chinois avant l'Empire : rapports entre l'économie, le social et le conceptuel. Sources littéraires pour l'histoire sociale de la Chine des Song (J. Genet) - Les institutions de la Chine impériale. Récents travaux sur la genèse du capitalisme en Chine (16^e-19^e s.) ; industrie artisanale des Ming (tissage, poterie) (E. Bataz) - Les institutions de la Chine impériale. Ts'ao Ts'ao et la naissance de la Chine médiévale : À la recherche des mouvements de prix en Chine : premiers travaux généraux (D. Holzman) - Histoire de la Chine moderne. Noblesse et mandarinat dans les institutions des T'ing : terminologie et étude de textes (A. Vajda) - Histoire du parti communiste chinois de 1921 à 1949 (J. Guillemaux) - Art et culture matérielle du monde sino-japonais (V. Elisseff) - Histoire moderne du Japon. La société japonaise aux 17^e et 18^e s. ; étude de textes et de documents (S. Elisseff) - Histoire économique de l'Extrême-Orient contemporain. Le mouvement ouvrier et la vie politique en Chine pendant la révolution de 1924-1927 (J. Chesneau) - Histoire économique et sociale du Moyen Âge : la philosophie du judaïsme médiéval dans son cadre arabo-musulman (G. Vajda) - Histoire économique et sociale du Moyen Âge. Introduction à l'historiographie juive (S. Schwarzfuchs) - Histoire générale et histoire sociale. Formation et destinée des juifs (B. Blumenfeld) - Histoire géographique. L'Asie et le Japon. Le développement de la bourgeoisie industrielle en Russie au 19^e s. (R. Porral) - Histoire de la Russie : les théories de Lénine et de Mao Tse Tung au sujet de la révolution dans les pays sous-développés (S. Schram) - Économie des pays slaves. Croissance économique et investissements intellectuels en URSS : le développement économique du Kazakhstan (H. Chambre) - Économie et sociologie rurales des pays slaves. Recherches sur les marchés kolchoziens en URSS : travaux de microéconomie sur les effets de l'industrialisation dans certaines régions rurales du centre de la Russie (1861-1946) (E. Coudry) - Étude comparative des débits de fonction en droit pénal soviétique et en droit pénal français (J. Bailon) - Littérature et société en Russie au début du 20^e s. (C. Fricoux) - Les problèmes juridiques du commerce international entre pays à structures économiques différentes (L. Kopelmanas) - Géographie humaine et économique des États-Unis. Évolution récente de la structure économique des États-Unis : la redistribution de la population et la poussée métropolitaine aux États-Unis depuis 1940 (J. Gottmann) - Ethnologie et sociologie des populations indigènes de l'Amérique du Sud. Les institutions sociales et religieuses de l'Empire des Incas et leur survivance à l'époque coloniale et moderne : explications de textes (A. Métraux) - Histoire et géographie des régions polaires. Significations historiques des changements démographiques des sociétés arctiques polaires. (G. Vajda) - Histoire et géographie des régions polaires. Ethnologie et biogéographie arctique (J. Rousseau) 	<ul style="list-style-type: none"> - La politique extérieure de l'URSS (J. Labry) - Les démocraties soviétiques et populaires (G. Vajda) 	

Source : Livrets annuels des programmes des enseignements de l'IEP, Annuaires des cours et conférences de la 6^e Section.

Szanton, 2004 ; Engermann, 2009). La mobilisation du terme en anglais pour désigner cette nouvelle constellation d'études par certains des acteurs étudiés est d'ailleurs un indice de la prééminence acquise en la matière par cet espace académique et du rôle de « référence » dont il est investi par ces acteurs, n'interdisant pas, au contraire, des adaptations locales et des appropriations plurielles (Popa, 2016 ; Guilhot, 2017). Ces transferts transatlantiques ne sont dès lors pas simplement financiers et pour certains acteurs états-uniens, en particulier la FF, sont censés servir « comme une expérimentation dans la réforme du rigide système éducationnel français »²⁴. Loin d'être un phénomène historiquement nouveau au-delà de la nouveauté de la référence elle-même, ce processus rappelle, enfin, la légitimation au sein de l'université française de nouveaux programmes d'enseignement, voire de nouvelles institutions – telle que l'ELSP elle-même –, à travers notamment la mobilisation de la « référence » allemande à la fin du XIX^e siècle (Charle, 1994 ; Karady, 1979 ; Damamme, 1987 ; Vanneville, 2002).

LES « AIRES CULTURELLES » – UNE CATÉGORIE SÉDIMENTÉE, COMPOSITE ET FLUCTUANTE D'ENSEIGNEMENTS

Le milieu des années 1950 correspond dès lors, pour les deux établissements, à un moment de cristallisation d'une politique scientifique en matière d'études sur des aires étrangères. Ce constat n'est néanmoins incompatible ni avec des effets de sédimentation, de stratification et d'inertie, ni avec des flottements, voire des ambiguïtés quant à la désignation et la délimitation du domaine d'études proprement dit et à ses contenus, comme nous le verrons dans cette dernière partie de l'article. Ceci permet de relativiser la vision d'une naissance *ex nihilo*, et à ce moment précis, de ce domaine d'études accrédité par certains acteurs, qui affirment – à l'instar du directeur associé de la Division des Humanités de la FR, et suite à des échanges avec des interlocuteurs français –, que les « *area studies* ont été pratiquement inexistantes en France »²⁵ auparavant.

Ce qui est en l'occurrence nouveau, c'est surtout la préoccupation d'intégrer des études sur différentes aires, auparavant investies en ordre dispersé, dans une démarche concertée, voire convergente, et de vouloir les ancrer dans le périmètre des sciences sociales. Cet effort d'institutionnalisation justifie, voire requiert un label unificateur, mais qui ne se stabilise que progressivement et partiellement. Il permet, au passage, aux acteurs qui s'en emparent de se distinguer, voire de dévaluer des domaines de savoir plus anciens – comme

24 Docket Excerpt. Meeting of Executive Committee, 20 mars 1958, FF-PA58-116.

25 E. d'Arms, Interviews, 4 novembre 1955, RF1.2/500S/9/98.

la slavistique, l'orientalisme, etc. L'élaboration d'un projet intellectuel qui soutend un label scientifique pourvu, en l'occurrence, d'une grande souplesse n'est pas incompatible avec des éventuels usages instrumentaux et stratégiques, visant à occuper un créneau ou à capter des ressources rares (des postes, des financements, des revues, voire des locaux supplémentaires, etc.). Parler d'études sur les aires culturelles est par ailleurs censé faire écho, voire véhiculer une catégorie supposée équivalente aux *area studies* pratiqués aux États-Unis. Les usages du terme en anglais, dont nous avons déjà aperçu quelques occurrences dans les sources citées, permettent aux deux institutions françaises à la fois de renforcer la crédibilité de leur demande financière auprès des fondations philanthropiques américaines par une convergence supposée des démarches scientifiques et à légitimer un nouveau projet au regard d'acteurs académiques français « traditionnels », tout en mettant à profit leurs spécificités et traditions intellectuelles respectives. Les processus de circulation internationale offrent en effet des opportunités structurelles permettant de tels jeux de distinction et stratégies de (dé)légitimation, et peuvent par ailleurs entraîner de véritables malentendus, à même de créer « des oppositions fictives entre des choses semblables et des fausses ressemblances entre des choses différentes » (Bourdieu, 2002, p. 6).

Ce qui apparaît comme un tournant, en partie nourri de ces circulations internationales, s'appuie donc aussi sur des contenus intellectuels, décisions, acteurs locaux déjà agissants et certes désireux de mettre en place des nouveautés intellectuelles et organisationnelles, mais qui sont également porteurs d'approches et de taxinomies plus anciennes. Les stratifications qui en résultent alimentent en même temps des désajustements et des non-congruences entre politiques scientifiques, moyens de financement, communautés savantes spécialisées, contenus scientifiques et catégories mobilisées pour les formuler. Observer ces décalages partiels encourage à rompre avec une vision – et un mode de restitution – trop linéaires des processus examinés. C'est à l'examen de ces sédimentations, flottements, voire contradictions qu'est consacrée cette dernière partie de l'article, en montrant comment la catégorie d'« aires culturelles » est opérationnalisée à l'échelle des programmes d'enseignement et se décline concrètement. Cette démarche implique une réinscription partielle du tournant pris au milieu des années 1950 dans des logiques intellectuelles et institutionnelles ainsi que des réseaux scientifiques gravitant antérieurement autour des deux institutions.

« Un tournant n'interrompt pas une route »²⁶

S'appuyant sur la tradition des curricula de l'ELSP, mais en leur apportant un infléchissement, le Conseil de perfectionnement de l'IEP donne une impulsion en créant pendant l'année universitaire 1948-1949 une section « Relations

26 Roger, 1993, p. XXI.

internationales » qui remplace la section « Diplomatie ». Le Conseil recommande par ailleurs qu'une place accrue soit accordée à l'étude des relations internationales contemporaines et que des professeurs étrangers soient invités pour traiter de « leur pays respectif » ou « des problèmes internationaux tels qu'ils sont vus de [ce] pays »²⁷. Un professeur suédois de science politique assure par exemple un cours sur « Les États scandinaves » en 1952-1953. Ces nouvelles orientations partent du constat que « les grands problèmes de l'après-guerre ne tiennent pas actuellement dans le programme de l'Institut la place qu'ils devraient y avoir »²⁸. Elles procèdent également d'une préoccupation pour la concurrence scientifique internationale : « les enseignements relatifs à ces questions doivent être développés pour que l'Institut puisse, notamment aux yeux de l'étranger, valablement soutenir la comparaison avec les institutions analogues ou spécialisées d'autres pays »²⁹.

Les curricula de l'IEP sont ainsi (ré)organisés à partir de 1948-1949 en plusieurs catégories relativement stables, définies essentiellement selon une logique disciplinaire, auxquelles s'ajoutent d'autres qui ciblent des entités politiques territorialisées – États contemporains, territoires d'outre-mer – et les rapports entre elles – les relations internationales. (tableau 4). Les *area studies* sont ponctuellement mentionnées (en anglais) dans des annuaires de l'IEP de la première moitié des années 1960, en lien avec les activités du CERI, sans devenir une catégorie structurant les enseignements proprement dits sur des espaces étrangers, à la différence des « relations internationales ». Ces enseignements restent donc en partie arrimés à des classifications plus anciennes, alliant traditions d'études coloniales (Singaravélou, 2011), cours généraux sur les États étrangers, études de « politique étrangère ».

Ces traditions s'appuient aussi sur une continuité relative des spécialistes chargés de ces cours et sur des articulations institutionnelles plurielles. Celles-ci se manifestent par exemple à travers la présence dans le corps enseignant de l'IEP des membres du Centre d'étude de politique étrangère (CEPE), dont certains avaient déjà enseigné à l'ELSP. Le CEPE avait été créé en 1935 (l'ELSP étant l'une de ses institutions co-fondatrices) pour étudier des questions internationales et de politique étrangère, et avait été organisé en plusieurs groupes d'études, dont certains ciblaient des aires (le Pacifique, le Monde noir, l'Europe centrale, l'Allemagne contemporaine, ou encore, l'Islam³⁰) (voir aussi Jansen, 2017). Certains de ses anciens membres continuent d'enseigner à l'IEP, comme Jean Escarra (qui assure un cours sur la Chine), Edmond Vermeil (sur l'Allemagne au XX^e siècle), Jacques Ladreit de Lacharrière (sur l'Islam) ainsi que le premier président de la FNSP, André Siegfried, qui avait présidé le groupe d'études sur des questions franco-américaines du CEPE tout en assurant des enseignements à l'ELSP puis à l'IEP, dont un sur « Les États-Unis et la

27 Conseil de Perfectionnement du 13 mars 1948. Résumé des décisions prises, AN-20010498/196.

28 Note sommaire sur le programme de 1949/50, AN-20010498/196.

29 *Ibid.*

30 Rapport moral portant sur l'exercice 1^{er} octobre 1937-31/12/1938, RGI.1/500S/21/210.

Tableau 4. Structuration des enseignements de l'IEP

1947/1948	1948/1949	1952/1953	1961/1962
Histoire	Histoire générale	Histoire générale	Histoire générale
Géographie économique et humaine	Géographie générale	Géographie générale	Géographie générale
Cours de culture politique générale	Cours généraux sur les grands États contemporains	Cours généraux sur les grands États contemporains	Les États et le monde contemporains
Cours sur les grands États contemporains	Relations internationales	Relations internationales	Relations internationales
Cours sur l'Union française	Sciences politiques et administratives Cours généraux Doctrines religieuses et politiques Information et opinion Sciences administratives	Problèmes coloniaux et Territoires d'outre-mer	Sciences politiques et administratives Cours généraux et institutions comparées Doctrines religieuses, politiques et économiques Information et opinion Sciences administratives Information et opinion
Cours juridiques	Sciences sociales La société française contemporaine Questions sociales	Sciences politiques et administratives Cours généraux et institutions comparées Doctrines religieuses et politiques Information et opinion Sciences administratives Doctrines religieuses et politiques Information et opinion Sciences administratives	Sciences sociales La société française contemporaine Questions sociales
Cours économiques	Sciences économiques Cours généraux Problèmes financiers et monétaires Secteurs de l'activité économique Politiques économiques Vie des affaires	Sciences sociales La société française contemporaine Questions sociales	Sciences économiques Cours généraux Politiques économiques Problèmes financiers et monétaires Secteurs de l'activité économique Vie des affaires
Cours d'économie privée		Sciences économiques Cours généraux Problèmes financiers et monétaires Secteurs de l'activité économique Politique économique Vie des affaires	
Cours sociaux			

Source : Livrets annuels des programmes d'enseignement de l'IEP.

civilisation américaine ». Enfin, de manière ponctuelle étant donné ses engagements professionnels au MAE après la guerre, Étienne Dennerly, ancien secrétaire général du CEPE enseignant à l'ELSP, assure un cours sur « L'Extrême-Orient et le Pacifique » en 1946-1947.

Cette réinscription partielle du tournant pris au milieu des années 1950 dans des logiques intellectuelles et institutionnelles antérieures est également un prisme d'analyse pertinent pour la 6^e Section. Le coordinateur de sa Division des Aires culturelles s'y réfère plutôt au titre de contraintes, évoquant les « difficultés qui découlent du développement organique [de la Division] à partir des institutions académiques existantes »³¹. Cependant, des liens affinitaires ainsi que des réseaux intellectuels proches des *Annales* remontant à l'entre-deux-guerres et contribuant à rapprocher certaines communautés disciplinaires et « aréales » informent également les premiers recrutements de la Division. C'est par exemple le cas pour des aires particulièrement investies par l'ethnographie et l'anthropologie, et au sujet desquelles sont notamment recrutés des anciens élèves de Marcel Mauss. Parmi eux, Denise Paulme et Germaine Tillon enseignent dans le programme africain à partir du tournant des années 1960 (tableau 3). Des liens intellectuels noués entre la géographie de l'entre-deux-guerres et les *Annales* informent par ailleurs indirectement les recrutements sur l'espace arctique (Jean Malaurie, ancien élève d'Emmanuel de Martonne, est recruté en 1957 et fonde le Centre d'études arctiques) et l'Amérique du Nord (Jean Gottmann, assistant d'Albert Demangeon à la Sorbonne pendant les années 1930, occupe une direction d'études sur la géographie humaine et économique des États-Unis). Enfin, Jacques Berque, élu directeur d'études en 1955 et assurant des enseignements sur l'Islam et le monde musulman (tableau 3), avait quant à lui déjà publié dans les *Annales d'histoire économique et sociale* à la fin des années 1930.

La revue fondée par Lucien Febvre et Marc Bloch change d'ailleurs (une nouvelle fois) de titre en 1947, s'intitulant désormais *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*. Cette transformation laisse transparaître la sensibilité pour l'étude d'une pluralité de civilisations, diversement localisées aussi bien dans l'espace que dans le temps. Febvre avait d'ailleurs consacré au binôme « civilisation – civilisations » un article en 1930³². Les cours que propose la 6^e Section offrent à ces intérêts intellectuels une nouvelle caisse de résonance. Si l'architecture générale de ses enseignements se stabilise à partir de 1951-1952 à travers trois grands ensembles disciplinaires – l'histoire, la sociologie, l'économie (tableau 5) –, d'autres catégories de classement avaient été préalablement expérimentées, dont « Civilisation et civilisations », à laquelle est rattaché en 1948-1949 un cours de Febvre portant justement sur « La notion de civilisation ». Tous les cours qui y sont proposés au tournant des années 1950 n'empruntent

31 C. Heller à E. d'Arms, 21 février 1955, RFI.2/500S/9/95.

32 Alors qu'une réflexion avait déjà été menée à propos des « aires de civilisation » par Durkheim et Mauss notamment dans un article publié en 1913, Febvre en avait aussi débattu avec des représentants de la *Revue de synthèse* et de la géographie vidalienne pendant l'entre-deux-guerres.

pas forcément un prisme spatial. Ils peuvent se référer à des notions « métagéographiques » (Lewis et Wigen, 1997), comme celui sur la « Théorie comparative des civilisations (comparaison des civilisations d'Orient et d'Occident) » assuré par l'orientaliste P. Masson-Oursel (directeur d'études cumulant aux 4^e et 6^e Sections), qui débouchera cependant sur une double comparaison Iran-Inde et Inde-Chine. Dans les curricula de cette époque, le prisme spatial sert toutefois de cadrage notamment à des cours assurés par des anthropologues et des ethnologues – sur les civilisations primitives d'Amérique tropicale (par Claude Lévi-Strauss), sur l'Afrique et l'Océanie, puis sur l'Afrique noire (par Maurice Leenhardt), ou encore, par des historiens – et en particulier, par la direction d'études « Histoire géographique » détenue par Braudel.

Avant le temps fort de l'institutionnalisation des programmes sur les aires culturelles, les curricula des deux institutions proposent dès lors des enseignements qui témoignent d'un intérêt pour l'examen d'entités géolocalisées. Cependant, non seulement le label d'études sur les aires culturelles – et encore moins, la référence aux *area studies* – n'est pas utilisé, mais il serait inapproprié de lui donner *a posteriori* une cohérence et une consistance que ces études n'avaient pas dans l'état historique de structuration investigué ici (Topalov, 2015 ; Favre, 1983).

Tableau 5. Structuration des enseignements de la 6^e Section de l'EPHE

1948	1948/1949	1951/1952	1959/1960	1961/1962
Méthodes Orientation et cadres historiques	Les méthodes Histoire et méthodes	Sciences historiques	Sciences historiques	Histoire et géographie
Les sociétés humaines	Les sociétés humaines	Sociologie	Sociologie et ethnologie	Sociologie et ethnologie
Les activités économiques	Sociologie générale, sociologies particulières	Sciences économiques	Sciences économiques	Sciences économiques
Civilisations et civilisation				
Semaine d'enquête	Les activités économiques. Orientation, méthodes, secteurs L'économie et le social Civilisations et civilisation			

* Les Annuaires ne sont édités qu'à partir de 1956-1957 (et portent en général sur l'année qui précède) ; des informations légèrement différentes ou complémentaires peuvent par ailleurs figurer dans les Annuaires et sur les affiches.

Sources : Affiches et Annuaires* des cours et conférences de la 6^e Section.

« Ceci est une aire »

Les dynamiques d'institutionnalisation à l'œuvre au milieu des années 1950 ne dissipent pas toutes les incertitudes concernant la définition, la dénomination et le périmètre d'un domaine d'études travaillé par des dynamiques plurielles : celui-ci tend à se coaguler comme distinct mais sans se détacher complètement des sédimentations dont il émerge, et ce tout en s'ouvrant à des référents étrangers. En témoignent avant tout les fluctuations du nom de la division spécialisée de la 6^e Section. Dans son *Annuaire 1956-1957*, Braudel mentionne la création d'un « Centre d'études des grandes régions du monde actuel », tandis que dans une lettre qu'il envoie à la FR un an auparavant, il évoque « le programme de nos *area studies*, ou pour lui donner son nom français, notre programme d'études sur le monde actuel »³³. Mettre l'accent sur la temporalité (et, ici, sur l'actualité) et non sur la spatialité en tant que prisme spécifique de ces programmes est inattendu, voire paradoxal, mais est sans doute une manière de répondre aux réticences de la fondation américaine à l'égard d'un projet qui se profilait, selon elle, comme trop historique. L'appellation « aires culturelles » est utilisée à propos de la Division émergente dans l'*Annuaire 1958-1959*, mais en accolant celle-ci au Centre de recherches historiques. Elle désignera une entité autonome dans le livret de l'année suivante et s'imposera désormais pour indiquer le type de programmes qui y sont pratiqués.

À la 6^e Section comme à l'IEP-FNSP, l'unité d'analyse censée structurer ces programmes n'est cependant pas sans équivoque. Elle est habituellement – mais pas exclusivement – désignée comme une « aire », diversement qualifiée par ailleurs : aire « culturelle », « aire de civilisation » et parfois « zone de civilisation »³⁴ (expression utilisée par Jean Meyriat³⁵, voire théorisée par Jean Gottmann³⁶), aire « régionale » ou « géographique » – formule employée aussi bien au sein de l'IEP, par exemple par Jean Mayriat³⁷ et Jean-Baptiste Duroselle³⁸, qu'à la 6^e Section, par Clemens Heller³⁹, ce qui conduit d'ailleurs ces deux derniers à parler de *regional studies*⁴⁰ comme synonymes d'*area studies*. Dans les interactions avec les fondations américaines, les aires peuvent par ailleurs être qualifiées de « unusual areas »⁴¹ ou de « geographically remote areas »⁴². L'unité

33 F. Braudel à E. D'Arms, 25 novembre 1955, RF1.2/500S/9/98.

34 Éléments de réponse aux objections présentées le 11 mars 1960 par M. le Contrôleur financier, 10 avril 1960, 101EHE.

35 J. Meyriat, Avant-projet d'une enquête sur les structures locales de la vie politique dans les pays d'Europe méditerranéenne, (s.d.) [1956], FF-PA58-116.

36 J. Gottmann à R. Evans, 31 mars 1948, RG1.1/ 500S/ 21/212.

37 J. Meyriat, Programme d'approfondissement de la documentation par unités géographiques, 13 novembre 1954, 2SP.

38 J.-B. Duroselle, Note sur le Centre d'étude des relations internationales, 17 février 1954, 2SP/34.

39 C. Heller à J. Velay, 19 juin 1956, 102EHE/49.

40 J.-B. Duroselle à S. Stone, 20 mars 1956, FF-PA58-116 ; C. Heller à E. d'Arms, 20 juin 1956, RF 1.2/500S/9/99.

41 Inter-office correspondence, 20 juin 1955, RF1.2/500S/9/95.

42 « 6th Section, EPHE » [1956], RF1.2/500S/9/94.

d'analyse peut cependant être aussi envisagée comme de « grands espaces politiques et culturels du monde »⁴³ (formule que Braudel emploie dans le Rapport Longchambon) ou des « ensembles du monde »⁴⁴, selon les termes employés par le Conseil de perfectionnement de l'IEP, sans que des précisions soient données sur les principes de délimitation de ces ensembles. La « concurrence et [les] incertitudes de et sur les labels et les terminologies » (Favre, 1983, p. 192) ne sont pas inhabituelles *a fortiori* dans des étapes de cristallisation, souvent contradictoires et concurrentielles, de nouveaux « territoires savants » (Popa, Morsel et Backouche, 2018) qui cherchent à gagner la consistance prêtée aux « disciplines » à travers des mécanismes de clôture et d'institutionnalisation. Ces flottements tiennent à des incertitudes institutionnelles et intellectuelles, même si ces définitions sont localisées dans des communautés savantes plus ou moins structurées gravitant autour des deux institutions et/ou en affinité avec des positions théoriques élaborées notamment par F. Braudel, L. Febvre, A. Siegfried, J. Gottmann ou encore J.-P. Duroselle.

L'examen des curricula des deux institutions permet de faire concrètement apparaître, d'une part, cette variabilité des critères de définition des aires auxquelles on consacre des enseignements et la coexistence de logiques multiples : géographiques (« Amérique centrale », « Afrique du Nord »), géopolitiques (« Europe de l'Est », « Asie du Sud-Est »), linguistiques (monde « slave », « arabe »), chronologiques (suggérées par le *distinguo* Russie/URSS), religieuses (Islam). Prêter attention aux catégories propres aux acteurs, en évitant l'imposition anachronique de celles utilisées aujourd'hui (Chapoulie, 2005 ; Topalov, 2015), permet d'ailleurs d'exhumer, au titre d'intitulés et d'objets des enseignements, des dénominations tombées en désuétude, voire désormais perçues comme péjoratives, comme celles d'« Afrique noire » et d'« Extrême-Orient » (Faure, 2001 ; Pelletier, 2011) (tableau 3).

D'autre part, les curricula montrent que les unités d'analyse circonscrites peuvent aller d'un (sous-)continent à un pays⁴⁵, en passant par une région ou un ensemble (contigu ou non) d'États. Si le précédent constat vaut pour les deux institutions, un contraste se dégage entre elles sur ce second point. Même si la 6e Section propose des cours sur des États, à l'instar de la Chine ou de l'URSS, et l'IEP, des enseignements sur des « grandes régions du monde contemporain⁴⁶ », comme le Moyen-Orient ou Amérique latine, l'objet « États étrangers » est plus prégnant dans les curricula de la seconde institution que dans la première. À l'IEP-FNSP, les *area studies* renvoient ainsi notamment à l'« étude scientifique de l'élaboration des politiques étrangères d'États et de groupes d'États »⁴⁷ et à des « études étrangères »⁴⁸, censées venir en complément

43 F. Braudel, Rapport préliminaire sur les sciences humaines [1956], RFI.2/500S/9/100.

44 Conseil de Perfectionnement du 16 décembre 1949, AN-20010498/196.

45 J. Meyriat, Programme d'approfondissement de la documentation par unités géographiques, 13 novembre 1954, 2SP/34.

46 *Annuaire* 1963-1964 de l'IEP.

47 « Duroselle. FNSP. CERI », 8 février 1957, FF-PA58-116.

48 J. Meyriat, Projet d'une section d'études de l'Europe méridionale, 21 février 1955, 2SP/34.

aux relations internationales placées, quant à elles, au centre des intérêts du CERI. Dans les échanges avec des universitaires et financeurs états-uniens, ces flottements suscitent d'ailleurs des confusions – avec le domaine de la « politique comparée »⁴⁹ ou la « politique étrangère »⁵⁰, par exemple – ainsi que des malentendus qui finissent par être signalés comme tels : à l'IEP, « l'accent est mis simultanément sur le développement d'une connaissance générale, que les Français appellent théorie des relations internationales, et sur le domaine appliqué de la politique étrangère, qui a été dénommé de façon erronée *area studies* »⁵¹.

Aux questions de qualification à la fois du domaine d'étude en tant que tel et des aires proprement dites s'ajoutent dès lors des (en)jeux de collusion, d'alliance ou de distinction avec d'autres (sous-)disciplines et branches de savoirs. Ainsi, le programme de l'IEP entend entourer les cours de RI et les « études étrangères » d'une constellation d'enseignements d'histoire diplomatique, de droit international, d'économie politique, de géographie économique et de sociologie⁵², tout en affirmant la volonté d'« éliminer l'aspect normatif de la pensée politique ancienne au profit d'une étude positive »⁵³ et de construire une « théorie » des relations internationales, s'éloignant de l'approche historique traditionnelle⁵⁴ (voir aussi Guilhot, 2017). La Division des Aires culturelles entend, quant à elle, démarquer les enseignements et les recherches qu'elle propose notamment d'une « approche philologique » (ce qui n'exclut pas, bien au contraire, la maîtrise de langues étrangères) ainsi que de « l'histoire dans le sens le plus étroit du terme »⁵⁵, c'est-à-dire d'une histoire événementielle, politique et diplomatique – démarche prêtée à certains membres de l'IEP, tel que P. Renouvin –, que l'on estime fermée à des collaborations avec des économistes, sociologues et anthropologues, auxquelles la 6^e Section encourage en revanche « ses » historiens.

Concurrences et circulations inter-institutionnelles au prisme des curricula

Un jeu subtil, fait d'alliance (autorisée par les affinités déjà mises en exergue) et de concurrence (dont témoigne entre autres l'opposition intellectuelle que l'on vient d'évoquer) caractérise ainsi les relations entre l'IEP-FNSP et la 6^e Section. Si les éléments fournis par leurs fonds administratifs d'archives contribuent souvent à « lisser » *a posteriori* des confits et tensions, ceux des

49 R. Macridis à S. Stone, 11 octobre 1956, FF-PA58-116.

50 Docket Excerpt. Meeting of Executive Committee, 20 mars 1958, FF-PA58-116.

51 A. Wolfers à S. Stone, 9 janvier 1958, FF-PA58-116. (C'est nous qui soulignons).

52 J.-B. Duroselle, Note sur l'organisation d'un enseignement supérieur de science politique [1954], 2SP/34.

53 Le CERI, FNSP, Buts, Activités, Perspectives, 23 décembre 1958, FF-PA58-116.

54 A. Wolfers à S. Stone, 9 janvier 1958, FF-PA58-116.

55 C. Heller à E. d'Arms, 2 février 1955, RFI.2/500S/9/95.

fondations philanthropiques américaines peuvent, au contraire, être un miroir grossissant des concurrences et dissensions : les deux institutions sont, en l'occurrence, compétitrices pour les mêmes ressources matérielles et symboliques⁵⁶ et à propos des domaines proches. L'IEP-FNSP prétend ainsi au milieu des années 1950 sinon détenir un quasi-monopole, du moins occuper une position de choix « dans les domaines de relations internationales, de la politique comparée, de la pensée politique et des *Area studies* »⁵⁷. Au même moment, J.-B. Duroselle reconnaît néanmoins les faiblesses de l'IEP-FNSP en matière d'études sur la Russie soviétique et la Chine, ce qui justifierait selon lui d'encourager la poursuite d'une collaboration avec la 6^e Section.

Le déficit des spécialistes à même d'assurer des enseignements sur des questions « étrangères et internationales » est un diagnostic partagé par les dirigeants des deux institutions. Le Conseil de perfectionnement de l'IEP s'en inquiète dès la fin des années 1940⁵⁸, tandis que le coordinateur de la Division des Aires culturelles souligne à maintes reprises que « la plus grande difficulté consiste à trouver les personnes appropriées »⁵⁹. La construction d'un corps de spécialistes se heurte à la pénurie de compétences, elle-même liée à des rapports de force professionnels, à des arbitrages institutionnels, à des aléas biographiques, voire à des considérations politiques – dans un contexte d'épuration, décolonisation ou de guerre froide. Cet enjeu est souvent minimisé, voire négligé quand il s'agit de réfléchir à la relativité des découpages des « aires culturelles » et à leur plasticité. Or il s'agit d'un aspect qui peut puissamment informer le caractère construit, voire artificiel des « aires culturelles », maintes fois critiqué par des travaux mettant en cause la pertinence de leurs délimitations (Lewis et Wigen, 1997 ; Pelletier, 2011 ; Bayart, 2016, entre autres).

Cette pénurie explique en partie aussi les circulations interinstitutionnelles des titulaires des cours ciblant différentes aires que révèle l'analyse des curricula de l'IEP-FNSP et la 6^e Section. Elles sont notamment illustrées par B. Kerblay (spécialiste de l'aire russe et soviétique), S. Schram, V. Elisséeff, E. Balazs, J. Chesneaux (du monde chinois), G. Balandier, H. Brunschwig (de l'Afrique), J. Gottmann (des États-Unis). Ces circulations devraient être à chaque fois réinscrites dans des circonstances biographiques et des moments de carrière. (Il n'est sans doute pas indifférent que Braudel lui-même commence à enseigner à l'IEP sur l'Amérique latine – où il a vécu et enseigné – en 1946, alors que la 6^e Section n'est pas encore créée, qu'il n'a pas encore soutenu sa thèse et que sa candidature à la Sorbonne vient d'être rejetée.) Elles tiennent cependant aussi à des caractéristiques structurelles du domaine d'étude investigué (voir aussi Lardinois, 2007), voire à l'état des sciences sociales françaises de cette époque en général, puisque ces circulations s'observent entre les deux

56 R. Macridis à S. Stone, 15 décembre 1956, FF-PA58-116.

57 J.-B. Duroselle à S. Stone, 25 décembre 1956, FF-PA58-116.

58 Conseil de Perfectionnement du 16 décembre 1949, AN-20010498/196.

59 C. Heller à P. Mosely, 21 mars 1955, RF1.2/500S/9/95.

institutions également pour des spécialistes d'autres domaines, de nature cette fois disciplinaire.

L'analyse des curricula révèle enfin deux autres différences notables entre la 6^e Section et l'IEP. La première concerne l'affichage ou non d'une dimension (mono-/inter-)disciplinaire. À la 6^e Section, la plupart des enseignements portant sur une aire indiquent également un ancrage disciplinaire – « Sociologie de l'Inde », « Ethnographie du Maghreb » –, voire pluri-/inter-disciplinaire – « Économie et sociologie rurales des pays slaves », « Anthropologie et écologie arctiques » (tableau 3). En revanche, il est plus courant qu'à l'IEP les enseignements soient présentés comme des « études globales » d'un espace – très souvent annoncés sous un intitulé qui consiste simplement dans le nom de l'État/l'aire en question (« L'URSS », « L'Amérique latine ») – et/ou intégrant autour de lui une pluralité d'aspects (économiques, politiques, religieux, etc.). Cela pourrait laisser croire que l'interdisciplinarité est moins promue à la 6^e Section alors qu'elle y est, au contraire, pratiquée et que la réputation de cet établissement, déjà faite à ce sujet, joue même au détriment de l'IEP-FNSP. Selon un des très influents conseillers de la FR, le soviétologue américain Philip Mosely, la 6^e Section constitue en effet « un meilleur endroit pour le développement des *area studies* que la FNSP en raison d'une approche plus large impliquant la collaboration interdisciplinaire »⁶⁰.

En revanche, un des atouts de l'IEP – aux yeux des financeurs américains en tout cas – vient d'une caractéristique qui était déjà une originalité revendiquée par l'ELSP : s'intéresser surtout à des faits contemporains⁶¹, et ce alors que l'histoire est la discipline dominante pour l'ensemble des curricula de la 6^e Section et qu'elle irrigue puissamment aussi les cours sur les aires culturelles (Popa, 2015a). Le caractère reculé dans le temps de certains cours proposé à la 6^e Section (sur la Chine ancienne, ou sur l'histoire moderne du Japon au XVII^e-XIX^e siècles, par exemple) et la sensibilité portée à la longue durée ont pour contrepartie l'actualité parfois extrême du contenu de certains cours proposés à l'IEP, souvent en lien avec l'analyse d'événements politiques.

CONCLUSION

Les deux institutions choisies pour observatoire empirique partagent des caractéristiques associées à leurs positions respectives et favorisant le développement de programmes à la fois d'enseignement et de recherche qui se revendiquent du moins pour partie, et notamment à partir du milieu des années 1950, des études sur les aires culturelles. Elles déclinent cependant ces programmes de manière spécifique, comme on vient de le voir, en mettant par exemple

60 Interview E. d'Arms/P. Mosely, 14 novembre 1955, RF1.2/500S/9/98.

61 C. Morazé, Note concernant la création d'un séminaire d'histoire économique, 1^{er} février 1945, 2SP/2.

l'accent sur certains découpages et échelles d'analyse plutôt que sur d'autres, sur des aspects économiques et sociaux ou, au contraire, politiques, ou encore, sur des temporalités et des profondeurs historiques contrastées des phénomènes étudiés. La propension à faire ces choix – lesquels se déclinent aussi bien sur un plan thématique et théorique que méthodologique – va au-delà de ce domaine d'études proprement dit, se nourrissant d'orientations intellectuelles plus générales que les deux acteurs académiques déploient et à travers lesquelles ils sont identifiés par d'autres.

Ces acteurs ont par ailleurs la capacité sociale, institutionnelle et scientifique de s'inscrire dans des réseaux internationaux et de capter des ressources à cette échelle. Ces ressources sont directement – mais pas exclusivement – mobilisées dans l'institutionnalisation et le développement du domaine d'étude investigué, et même dans l'adoption et l'usage du ou des label(s) servant à le désigner. L'essor états-unien et international des *area studies* à partir de la Seconde Guerre mondiale favorise dans l'espace académique français l'intérêt pour ce type d'approche, tout en rendant nécessaire le recours à un label unificateur – une enquête à propos des terminologies ayant cours pendant l'entre-deux-guerres pourrait le cas échéant consolider cette assertion. Les fluctuations observées dans ses usages, le fait qu'il ne soit pas défini de manière univoque et qu'il soit rattaché à des référents multiples, voire anciens, permettent néanmoins d'estimer que l'adoption de ce label ne relève pas d'une importation mécanique. Elle n'est pas non plus exclusivement le fait des acteurs de ces transferts internationaux et avant tout, des fondations philanthropiques américaines même si, grâce aux financements qu'elles octroient et à leur pouvoir symbolique, celles-ci s'avèrent capables d'imposer des labels scientifiques – à l'instar de « behavioral sciences », label dont l'essor a été largement dû à la fondation Ford (Pooley, 2016). Inscrire, comme nous l'avons fait ici, les transferts financiers et intellectuels internationaux et les acteurs qui les portent dans des processus et des temporalités élargis pourrait donner l'impression de relativiser, voire de minorer l'incidence de ces transferts. Ce type de dynamiques a certes pu être négligé par des approches longtemps dominantes, privilégiant une échelle nationale d'analyse considérée comme autosuffisante ; leur prise en compte par l'historiographie récente, salutaire à maints égards, ne devrait cependant pas conduire, par un retour de balancier, à minimiser cette fois la capacité des acteurs locaux de l'univers savant à mettre en œuvre ou à préserver des logiques qui leur sont propres, ainsi qu'à « co-produire » (Raj, 2007 ; Tournès, 2008, entre autres) des savoirs, des institutions, des paradigmes, voire des labels au travers de ces circulations internationales.

Pris pour objet et pour fil conducteur, les curricula offrent un point d'observation sur ces évolutions diffuses, voire subreptices qui sous-tendent l'inscription d'un domaine d'études au sein des deux institutions académiques. Ils offrent par ailleurs un aperçu sur les contenus qui nourrissent effectivement un projet intellectuel affiché et sur ses temporalités, ainsi que sur les fluctuations, redéfinitions ou consolidations des catégories qu'il mobilise. Davantage

qu'un simple révélateur de l'émergence et de la reconfiguration des savoirs, ou qu'une pure déclinaison pédagogique des connaissances préalablement accumulées par des programmes de recherche, les enseignements sur les aires culturelles sont cependant aussi un lieu de formalisation, donc de cristallisation et de consolidation de ces savoirs, *a fortiori* compte tenu des caractéristiques des institutions où ils sont dispensés et qui favorisent ces convergences. Les curricula permettent par ailleurs de repérer les configurations d'acteurs qui les « portent », en lien avec des programmes de recherche et/ou avec des institutions extra-académiques et enfin, de révéler des enjeux de labellisation des territoires savants et des nomenclatures qui y sont utilisées à différentes échelles – non seulement celle du domaine d'étude en tant que tel, mais aussi des catégories structurant l'offre des enseignements et des intitulés des cours proprement dits. Ces derniers niveaux donnent consistance au domaine d'étude en question, consolidant son identité intellectuelle, formalisant ses découpages internes ainsi que ses frontières extérieures.

L'image qui se dégage de l'examen mené à travers ce prisme à propos des études sur les aires culturelles dans une configuration historique précise, et sans visée prédictive à propos de leur état présent, est plutôt celle d'un « conglomérat » (Favre, 1983) que d'un programme scientifique parfaitement cohérent et qui se cristalliserait dans un label univoque, stable et consensuel. Les « aires culturelles » renvoient au contraire à des contenus hétérogènes, des programmes intellectuels différenciés, véhiculant des définitions implicites, voire imprécises, et parfois concurrentes de ce que constitue l'objet propre de ce domaine études. À la place de la clarté et de la simplification que l'on peut prêter à un label scientifique, celui-ci couvre en l'occurrence, avec souplesse, des sédimentations, des inerties, des flottements ainsi que l'intrication de différentes branches de savoirs, (sous-)disciplines des sciences sociales, fragments d'érudition et connaissances appliquées, qui sont recomposés et nourrissent un domaine affirmant sa nouveauté au milieu du XX^e siècle.

RÉFÉRENCES

- Abbott, A. (2001). *The Chaos of Disciplines*. Chicago: UCP.
- Bayart, J.-F. (2016). « Dessine-moi un MENA ! », ou l'impossible définition des « aires culturelles ». *Sociétés politiques comparées*, 38, 1-28. http://www.fasopo.org/sites/default/files/varia1_n38.pdf (consulté le 12 février 2017).
- Bosa, B. (2017). Discuter des « aires culturelles » grâce aux « airs de famille ». Réflexions sur les modes d'organisation de la recherche dans les sciences sociales. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 11(3), 455-477.
- Bourdieu, P. (2002). Les conditions sociales de la circulation internationale des idées. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 145, 3-8.
- Burguière, A. (2006). *L'École des Annales. Une histoire*. Paris : Odile Jacob.
- Chapoulie, J.-M. (2005). Un cadre d'analyse pour l'histoire des sciences sociales. *Revue d'histoire des sciences humaines*, 13, 99-126.

- Charle, C. (1991). Savoir durer. La nationalisation de l'École libre des sciences politiques 1936-1945. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 86-87, 99-105.
- Charle, C. (1994). *La République des universitaires 1870-1940*. Paris : Seuil.
- Chatriot, A., Duclert, V. (dir.) (2006). *Le Gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès France à Charles de Gaulle (1953-1969)*. Paris : La Découverte.
- Damamme, D. (1987). Genèse d'une institution scolaire : l'École libre des sciences politiques. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 70, 31-46.
- Dulucq, S. (2009). *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale*. Paris : Karthala.
- Drouard, A. (1982). Réflexions sur une chronologie. Le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante. *Revue française de sociologie*, 23(1), 55-85.
- Engerman, D. C. (2009). *Know your Enemy. The Rise and Fall of America's Soviet Experts*. New York: Oxford University Press.
- Engerman, D. C. (2010). Social Science in the Cold War. *Isis*, 101(2), 393-400.
- Espagne, M. (1993). *Le Paradigme de l'étranger*. Paris : Cerf.
- Faure, G. (2001). Les mots de l'Asie : essai de terminologie géopolitique. *Les Mots*, 66, 8-18.
- Favre, P. (1983). La constitution d'une science du politique. Le déplacement de ses objets, et « irruption » de l'histoire réelle (1^{re} partie). *Revue française de science politique*, 2, 181-219.
- Favre, P. (1989). *Naissances de la science politique en France, 1870-1914*. Paris : Fayard.
- Feuerhahn, W. (dir.) (2017). *La politique des chaires au Collège de France*. Paris : Les Belles Lettres.
- Forquin, J.-C. (2008). *Sociologie du curriculum*. Paris, Presses universitaires de France.
- Gaïti, B., Scot, M. (2017), Une Science sans savants ? Paradoxes de l'émergence de la science politique en France entre 1945 et 1968, *Revue française de science politique*, 67, 13-42.
- Gaziano, E. (1996). Ecological Metaphors as Scientific Boundary Work: Innovation and Authority in Interwar Sociology and Biology. *American Journal of Sociology*, 4, 874-907.
- Gemelli, G. (1990). *Fernand Braudel*. Paris : Odile Jacob.
- Gieryn, T. (1983). Boundary-work and the demarcation of science from non-science: strains and interests in professional ideologies of scientists. *American Sociological Review*, 48, 781-795.
- Guilhot, N. (2017). « The French Connection ». Éléments pour une histoire des relations internationales en France. *Revue française de science politique*, 67, 34-67.
- Heilbron, J. (2006). *Naissance de la sociologie*. Marseille : Agone.
- Jansen, S. (2017). *Les boîtes à idées de Marianne. État, expertise et relations internationales en France (1935-1985)*. Paris : Cerf.
- Jansen, S., Scot, M. (2017). *Jean-Baptiste Duroselle, le CERI et la recomposition des relations internationales en France (1945-1968)*, communication au colloque « Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle (1917-2017). La construction d'une discipline, l'histoire des relations internationales ».
- Karady, V. (1979). Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens. *Revue française de sociologie*, 20(1), 49-82.
- Kienle, E. (2014). « Aires culturelles » : travers et potentiels. *Revue internationale de politique comparée*, 21(2), 49-59.
- Kolopp, S. (2013). De la modernisation à la raison économique. La formation en économie à l'ENA et les déplacements des lieux communs de l'action publique (1945-1984). *Genèses*, 93, 53-75.
- Krige, J. (2006). *American Hegemony and the Postwar Reconstruction of Science in Europe*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Kwaschik, A. (2016). Transatlantic Exchanges: Fernand Braudel, the Rockefeller Foundation and the Cold War Origins of the Center for Area Studies in Paris. In C. Defrance,

- A. Kwaschik (dir.), *La Guerre froide et l'internationalisation des sciences*. Paris : CNRS Éditions, 71-90.
- Lardinois, R. (2007). *L'invention de l'Inde. Entre ésotérisme et science*. Paris, CNRS Éditions.
- Lewis, M., Wigen, K. (1997). *The Myth of Continents: A Critique of Meta-Geography*. Berkeley, University of California Press.
- Mahé, A., Bendana, K. (dir.) (2004). *Savoirs du lointain et sciences sociales*. Paris : Éditions Bouchene.
- Mangez, E. (2008). *Réformer les contenus d'enseignement. Une sociologie du curriculum*. Paris : Presses universitaires de France.
- Mazon, B. (1988). *Aux origines de l'EHESS. Le rôle du mécénat américain*. Paris : Cerf.
- Mosbah-Natanson, S. (2011). La sociologie comme « mode » ? Usages éditoriaux du label « sociologie » en France à la fin du XIX^e siècle. *Revue française de sociologie*, 52, 103-132.
- Nord, P. (2002). Reform, Conservation and Adaptation: Sciences Po, from the Popular Front to the Liberation. In S. Hazareesingh (ed.), *The Jacobin Legacy in Modern France. Essays in Honour of Vincent Wright*. Oxford: Oxford University Press, 115-146.
- Pelletier, P. (2011). *L'Extrême-Orient. L'invention d'une histoire et d'une géographie*. Paris : Folio/Histoire.
- Pooley, J. (2016). A “Not Particularly Felicitous” Phrase: A History of the “Behavioral Sciences” Label. *Serendipities. Journal for the Sociology and History of the Social Sciences*, 1, 38-81.
- Popa, I. (2015a). Aires culturelles et recompositions (inter)disciplinaires. La 6^e Section de l'ÉPHE et les études sur l'espace russe, soviétique et est-européen. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 210, 61-81.
- Popa, I. (2015b). De la Guerre mondiale à la Guerre froide : savants engagés, experts et savoirs sur l'espace russe, soviétique et est-européen. Le cas du Centre d'études russes de l'IEP Paris. *Working paper* présenté au 6^e Congrès de l'Association Française de Sociologie.
- Popa, I. (2016). International Construction of Area Studies in France during the Cold War: Insights from the *École Pratique des Hautes Études* Sixth Section. *History of the Human Sciences*, 29(4-5), 125-150.
- Popa, I. (2017). Diplomatie culturelle occidentale en conjoncture de détente. Le lancement d'un programme d'échanges académiques Est-Ouest à la 6^e Section de l'EPHE. *Relations internationales*, 169, 69-96.
- Popa I., Morsel J., Backouche I. (2018). Terrains érudits, territoires savants. *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 110, 3-11.
- Popa, I. (2019). Geneses of Area Studies in France and the Program of the *École Pratique des Hautes Études* Sixth Section. In Torsten Loschke, Steffi Marung, Matthias Middell, Katja Naumann (eds.), *In search of other worlds. Towards a cross-regional history of area studies*. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag, 347-388.
- Raj, K. (2007). *Relocating Modern Science. Circulation and the Construction of Knowledge in South Asia and Europe, 1965-1900*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Revel, J. (1979), Histoire et sciences sociales : les paradigmes des Annales. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 6, 1360-1376.
- Roger, J. (1993). *Les Sciences de la vie dans la pensée française du 18^e siècle*. Paris : Albin Michel.
- Scot, M. (2001). *L'influence intellectuelle et idéologique américaine sur la formation des élites en France : le cas de l'IEP-FNSP (1945-1960)*. Mémoire de maîtrise, Université Paris 8.
- Sibeud, E. (2002). *Une Science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Siegfried, A. (1950). *L'âme des peuples*. Paris : Hachette.
- Singaravélou, P. (2011) *Professer l'Empire. Les « Sciences coloniales » en France sous la III^e République*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Szanton, D. (ed.) (2004). *The Politics of Knowledge. Area Studies and the Disciplines*. Berkeley: University of California Press.

- Topalov, C. (2008). Sociologie d'un étiquetage scientifique: urban sociology (Chicago 1925). *L'Année sociologique*, 58, 203-234.
- Topalov, C. (2015). *Histoires d'enquêtes*. Londres, Paris, Chicago (1880-1930). Paris : Classiques Garnier.
- Tournès, L. (2008). La Fondation Rockefeller et la construction d'une politique des sciences sociales en France (1918-1940). *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 6, 1371-1402.
- Tournès, L. (2011). *Sciences de l'homme et politique. Les Fondations philanthropiques américaines en France au 20^e siècle*. Paris : Classiques Garnier.
- Vanneuville, R. (2002). La mise en forme savante des sciences politiques. Les usages de la référence allemande dans l'institutionnalisation de l'École libre des sciences politiques à la fin du 19^e siècle. *Politix*, 59, 67-88.

Ioana POPA est chargée de recherche au CNRS (Institut des Sciences sociales du politique, UMR 7220, CNRS/Université Paris Nanterre/ENS Paris Saclay). Ses recherches portent sur des circulations culturelles et scientifiques internationales articulées à une sociologie historique de la Guerre froide ainsi que sur le développement en France de nouvelles formes d'organisation des connaissances et les (re)configurations des savoirs sur des espaces étrangers, à travers l'institutionnalisation des études sur les « aires culturelles » pendant la seconde moitié du XX^e siècle.

Adresse : Institut des Sciences sociales du politique, CNRS/
Université Paris Nanterre, 200, avenue de la République,
Maison Max Weber, bur. 315, F-92001 Nanterre (France)

Courriel : ioana.popa@cnrs.fr

**ABSTRACT: THE ATTRACTION OF A FLEXIBLE LABEL.
“CULTURAL AREAS” THROUGH THE PRISM OF FRENCH HIGHER
EDUCATION PROGRAMS AFTER THE SECOND WORLD WAR**

This article focuses on the curricula that the Institut d'Études Politiques de Paris and the 6th Section of the École Pratique des Hautes Études devoted to the study of cultural areas after the Second World War, and uses them as the common thread of a study on historical sociology. It questions the challenges of labelling found at several levels: the field of study as such; the categories structuring the educational program; and the titles of the courses themselves. This analysis is associated with an examination of the intellectual, institutional, financial, and social conditions of possibility, and of the national and transatlantic actors and the forms of support that have enabled both institutions to develop such programmes and to use this label. Its use shows an aim to integrate the fields of knowledge that had hitherto been compartmentalized and to establish a (new) scientific speciality as well as a specific way of organizing knowledge. However, the flexibility of this label reveals sedimentation, inertia, and hesitation in the definition and delimitation of this field of study and its contents.

Keywords: curricula, cultural areas, historical sociology of social sciences, Institut d'Études Politiques de Paris, 6th Section of the École Pratique des Hautes Études, American philanthropic foundations

**RESUMEN: LA ATRACCIÓN DE UNA ETIQUETA FLEXIBLE.
LAS “ÁREAS CULTURALES” CON EL PRISMA DE LOS
PROGRAMAS EDUCATIVOS FRANCESES DE ENSEÑANTA
SUPERIOR DESPUÉS DE LA SEGUNDA GUERRA MUNDIAL**

Tomando por objeto y por hilo conductor de una investigación de sociología histórica los programas que el Instituto de Estudios Políticos de París y la 6ta Sección de la Escuela Practica de Altos Estudios dedican a los estudios sobre las áreas culturales después de la Segunda Guerra mundial, este artículo cuestiona los procedimientos de etiquetado que se producen a diferentes niveles: el del campo de estudios, el de las categorías que estructuran la oferta educativa y el del intitulado de los cursos. Este análisis no está disociado de un examen de las condiciones de posibilidad intelectuales, institucionales, financieras y sociales, así como de los actores y de los apoyos simultáneamente nacionales y transatlánticos que les permitieron a estos establecimientos elaborar esos programas y recurrir a esa etiqueta. Su utilización manifiesta la voluntad de integrar dominios de conocimientos hasta entonces mantenidos separados y de fundar una (nueva) especialidad científica, así como un modo específico de organización de los conocimientos. La flexibilidad que atestigua esta etiqueta revela sin embargo sedimentaciones, inercias e incertidumbres en cuanto a la definición y la delimitación de este dominio de estudios y de sus contenidos.

Palabras claves: programas de estudios, áreas culturales, sociología histórica de las ciencias sociales, instituto de estudios políticos, 6ta sección de la escuela practica de altos estudios, fundaciones filantrópicas americanas